



BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR POUR LE COMPTE DU BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Pays partenaire

République du Mali.

1.2. Pouvoir adjudicateur

Bureau du Vérificateur Général (BVG) du Mali.

1.3. Éléments d'information utiles concernant le pays partenaire

La décentralisation est apparue au début des années 1990, dans beaucoup de pays ouest-africains, comme la forme de gestion la mieux adaptée aux changements politiques importants qui avaient cours dans ces pays avec l'instauration de la démocratie.

Elle visait à favoriser la démocratisation et la participation locale à la gestion des affaires publiques, à promouvoir le développement local et à appliquer le principe de subsidiarité de la prestation de services dans des secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et la gestion des sols.

Au Mali, malgré quelques progrès réalisés, les Collectivités Territoriales font face à des défis importants dans le cadre de la promotion du développement régional et local. Au nombre de ces défis, on note essentiellement le financement soutenable de la décentralisation à partir des ressources internes, la sécurité et la paix sociale, la gouvernance inclusive du territoire et l'amélioration de l'offre de services de qualité aux populations.

Sur le plan financier, les ressources financières transférées aux Collectivités Territoriales ne sont pas suffisantes pour leur permettre de remplir les mandats qui leur ont été transférés. Les recettes fiscales qu'elles perçoivent sont insuffisantes. Cette situation a eu un impact négatif sur leur performance.

En vue d'accompagner notre pays à résoudre les problèmes liés au niveau de financement transféré ainsi que la capacité institutionnelle et les mécanismes de responsabilisation qui affectent la fourniture des services en matière de décentralisation au niveau local, le Mali a conclu en 2019 avec l'Association Internationale de Développement (IDA) un Accord de Financement ayant conduit à la mise en place du Projet « Déploiement de Ressources d'État pour l'Amélioration de l'Offre de Service », devenu avec l'avènement de la COVID-19 « Projet Déploiement de Ressources d'État pour l'Amélioration de l'Offre de Service et Riposte Locale à la COVID-19 » (PDREAS).

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le PDREAS est un projet d'appui à la décentralisation budgétaire initié en 2019 par le Gouvernement du Mali avec l'accompagnement de ses partenaires au développement. Le Projet a pour objectif d'améliorer la disponibilité et la rapidité des ressources au niveau des collectivités territoriales et Centres de services, ainsi que la gestion et la responsabilisation de ces ressources par ces structures.

Il comprend trois composantes :

- appui au déploiement et à la gestion des ressources vers les collectivités territoriales ;
- renforcement des institutions et des capacités pour des Collectivités Territoriales plus inclusives et plus responsables ;
- gestion de projet.

L'accompagnement du PDREAS s'appuie sur le protocole d'Accord relatif à la réalisation de missions de vérification dans 102 Communes, signé le 14 juillet 2020 entre le Vérificateur Général et le Coordinateur dudit projet.

1.4 Situation actuelle dans le secteur concerné

Depuis les premières années de l'indépendance du Mali, les plus hautes autorités ont marqué leur volonté de lutter contre la corruption à travers certaines actions importantes (opérations taxi, Kokadjè, etc.). Ces actions spécifiques ont montré leur limite par de nouvelles pratiques de corruption. Cette situation, comme d'autres, a favorisé la mise en place de plusieurs structures de contrôles. Chaque structure se singularise par son ancrage institutionnel avec des missions spécifiques.

C'est dans ce contexte, que le Vérificateur Général du Mali a été institué par la loi n°030 du 25 août 2003 abrogée et remplacée par la loi n°2012- 009 du 8 février 2012. Le Vérificateur général, Autorité Administrative Indépendante, dispose d'un Bureau du Vérificateur Général constitué du Vérificateur Général Adjoint, des Vérificateurs, des Chefs de Mission, des Assistants vérificateurs et du personnel d'appui. Cette particularité affiche la volonté des plus hautes autorités de lutter contre la corruption, améliorer la gouvernance et la performance au Mali. Les missions du Vérificateur Général sont : *a) effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, et des programmes et projets de développement ; b) contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les institutions de la République, les administrations civiles et militaires de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ; c) de procéder à la vérification d'opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l'Etat ou une autre personne publique détient une participation financière ; d) de vérifier la conformité et l'effectivité des biens et services pour l'acquisition desquels une société privée a bénéficié d'une exonération de droits douaniers ou fiscaux ; e) de vérifier les concours financiers accordés par l'Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l'objet de ces concours ; f) d'évaluer, à la demande du Président de la République, du gouvernement ou du Parlement, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics.*

Pour l'atteinte des résultats du PDREAS, il a été retenu que le BVG procède à la vérification des Collectivités Territoriales retenues. Ce qui conduira le BVG à recruter un personnel supplémentaire. En effet, le document de projet dans la Composante C prévoit de recruter des Agents indépendants agissant en tant qu'experts tiers en matière de suivi et évaluation pour évaluer la réalisation des objectifs à atteindre. Cette vérification indépendante doit être effectuée conformément aux protocoles de vérification établis dans le Manuel d'Exécution du Projet.

Le Vérificateur Général dont les missions sont fondamentalement axées sur la vérification financière, la vérification de performance, la vérification du suivi des recommandations et l'évaluation des politiques publiques a été retenu notamment pour le recrutement et la supervision technique des agents de vérification et le personnel d'appui en raison de son expertise et ses compétences en matière de vérification.

Ainsi, envisage-t-il de recruter un chauffeur, en remplacement numérique, d'un des chauffeurs démissionnaire. Le chauffeur est chargé de la conduite des véhicules sur le terrain à l'effet de procéder aux missions de vérification dans les Collectivités Territoriales bénéficiaires de l'appui financier du Projet.

Les présents termes de référence s'inscrivent dans ce cadre.

2. OBJECTIFS :

2.1 Objectif global :

Doter le BVG en ressources humaines compétentes dans le cadre de la mise en œuvre du PDREAS.

2.2 Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques du présent recrutement sont :

- doter le BVG d'un chauffeur pour conduire les équipes de vérification dans les Collectivités Territoriales, bénéficiaires de l'appui financier du Projet ;
- permettre au BVG de contribuer à la mise en œuvre du Projet.

3. MISSION :

Le chauffeur est chargé de conduire le personnel de vérification et le personnel d'appui dans tous leurs déplacements à l'intérieur de la ville de Bamako comme à l'intérieur du reste du pays. Il exécute sa mission sous la hiérarchie du gestionnaire du parc auto. Il est classé à la catégorie C2 1^{er} échelon de l'accord d'établissement.

4. ACTIVITES ET TACHES :

Les activités et tâches imputables aux chauffeurs sont les suivantes :

- assurer la conduite des véhicules dans le cadre des mouvements du personnel du BVG en particulier les missions de vérification et/ou des partenaires du BVG à Bamako et à l'intérieur du Mali de manière diligente et sécurisée ;
- tenir à jour les documents de bord ;
- s'assurer que toutes les actions prévues par les procédures en vigueur sont prises immédiatement en cas d'accident ;
- assurer l'entretien quotidien du véhicule assigné (lavage, alimentation en carburant, etc.) ;
- informer systématiquement le gestionnaire du parc auto de tout événement significatif ou de toute difficulté dans l'exécution des tâches ;
- rédiger un rapport pour les missions effectuées en dehors de Bamako.

5. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU POSTE :

Etre titulaire du diplôme d'études fondamentales (DEF) au moins et d'un permis de conduire de catégorie C datant de cinq (5) ans au moins. Avoir un diplôme ou une attestation en secourisme serait un atout.

6. CONDITIONS REQUISES :

- avoir exercé un emploi similaire dans le public ou le privé et avoir cumulé au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la conduite de personnalités ;
- être de nationalité malienne ;
- être âgé de trente-cinq (35) ans au plus, en décembre 2022 ;
- être apte à travailler sous pression ;
- savoir lire et écrire en français ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique exemplaires ;
- avoir le sens de responsabilité, d'initiative et d'adaptabilité ;
- être rigoureux dans le travail et avoir le sens élevé du respect des supérieurs hiérarchiques, des collaborateurs et du personnel des entités à vérifier ;
- être ponctuel et assidu.

7. PIECES A FOURNIR :

- un certificat de nationalité ;
- un extrait d'acte de naissance;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois à la date de dépôt des dossiers ;

- une copie certifiée conforme du permis de conduire de catégorie C ;
- un curriculum vitae (sans photo) ;
- une lettre de motivation (2 pages au maximum) ;
- un certificat de visite et de contre visite ;
- une copie certifiée conforme des attestations de travail, de spécialisation, de perfectionnement ou de stage.

8. METHODOLOGIE DE RECRUTEMENT :

Après la sélection sur dossiers, le candidat retenu sera soumis à une épreuve pratique. L'embauche définitive interviendra après une visite médicale concluante.

9. DUREE DU CONTRAT :

Le candidat retenu bénéficiera d'un contrat de travail à durée déterminée (CDD) indexé sur la durée restante du projet.

10. HYPOTHÈSES & RISQUES

10.1. Hypothèses qui sous-tendent le projet

Les hypothèses essentielles pour la bonne mise en œuvre du recrutement de Chauffeurs concernant le maintien de la Coopération entre le gouvernement du Mali et la Banque Mondiale.

10.2. Risques

Les risques peuvent être la dégradation de la situation sécuritaire et politique au Mali pouvant affecter la poursuite de la coopération avec la Banque Mondiale.

11. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Les candidats remplissant les conditions requises sont invités à déposer leurs dossiers de candidature sous pli fermé comportant uniquement les mentions suivantes « **Avis de recrutement pour le poste de Chauffeur** », au plus tard le 25 juillet 2023 à 15 heures 30 minutes à l'adresse suivante : **Bureau du Vérificateur Général, Immeuble BVG, BP : E 1187, Hamdallaye ACI 2000, Bamako Mali, Tél : 20 29 70 25 / 20 29 40 78.**

Bamako, le 11 juillet 2023

Le Vérificateur Général,



Samba Alhamdou BABY
Officier de l'Ordre National